



Cout du demenagement et stokage des meuble de mon locataire expulsé

Par **thomasdema76**, le **08/10/2021** à **09:29**

Bonjour

Je viens ici demander votre aide.

Je suis visiblement a la fin d'une procedure de 1 ans et 7 mois pour expulsé un locataire qui occupait ma maison depuis mars 2020 sans payer de loyé, etant rentré avec de faux documents.

Après une longue procedure il a enfin été expulsé hier de ma maison par huissier et forces de l'ordre mais a laissé ses meubles dans la maison, l'huissier me dit maintenant que je dois encore attendre 2 mois sauf si je paye des demenageurs et un stokage pendant 2 mois, je crois révé j'en suis deja a pret de 4000€ de frais et un manque de 10000€ de loyés. Je dois vendre cette maison pour me sortir d'une situation financiere compliquée donc sdepenser encore de l'argent pour cet individu abjecte me rend fou.

Je viens de lire que les frais de déménagement et de stockage etait à la charge du locataire, est ce vraiment le cas.

Merci par avance de vos retours

Cordialement

Thomas

Par **youris**, le **08/10/2021** à **09:47**

bonjour,

voir ces liens sur ce sujet:

[sort des meubles du locataire ex pulsé depuis 1° janvier 2020u-locataire-expulse](#)

[le-sort-des-meubles-apres-expulsion](#)

salutations